

Synthèse de la VI^o journée du GASP

Journée de rencontre

Gestion des risques et protection du patrimoine culturel en Normandie



Une journée
organisée par :

**LA FABRIQUE
DE PATRIMOINES
EN NORMANDIE**

en collaboration avec :



NORMANDIE
LIVRE & LECTURE

<https://gasp.lafabriquedepatrimoines.fr>

gasp@lafabriquedepatrimoines.fr

**Musée des Beaux-Arts de Caen
Mardi 16 décembre 2025, 9h-17h**

Lise Gilbert, chargée de mission GASP, La Fabrique de patrimoines en Normandie

Relecture : Guillaume Debout, chef du LABO, La Fabrique de patrimoines en Normandie

20 janvier 2026

Table des matières

Introduction	2
Actualités du GASP.....	4
Structuration d’une opération dans le cadre de la présentation et sauvegarde des biens culturels au sein des SDIS 76	7
Table-ronde : changement climatique : nouvelles réalités et initiatives dans la gestion du patrimoine	10
Les missions du Bouclier Bleu en France et la création d’une section normande en Normandie	13
Retours d’expérience sur des exercices et des sinistres en Normandie.....	15
Effondrement de l’église de Valaille, 25 juin 2025	15
Organisation d’un exercice à la cathédrale de Rouen, 21 octobre 2024	16
Organisation d’un exercice au musée des Beaux-Arts de Caen, février 2024.....	17

Introduction

Benjamin Findinier, directeur de la Fabrique de patrimoines en Normandie

La mission du **Groupe d’Aide en cas de Sinistre Patrimonial (GASP)** est portée par la **Fabrique de patrimoines en Normandie** depuis 2018, en partenariat avec **Normandie Livre et Lecture**. Cette mission prend aujourd’hui une importance accrue face à la multiplication des aléas, conséquence directe du changement climatique.

Benjamin Findinier a rappelé le rôle essentiel des **partenariats structurants** développés au fil des années, notamment avec l’ensemble des **Services départementaux d’incendie et de secours (SDIS) de Normandie** ainsi qu’avec le **Bouclier Bleu France**, acteurs clés de la prévention et de la gestion des sinistres patrimoniaux.

Signature de conventions de partenariats

Au cours de la journée, trois conventions de partenariat ont été signées par la Fabrique de patrimoines en Normandie dans le cadre de la mission du Groupe d’Aide en cas de Sinistre Patrimonial (GASP).

Avec le **Service Départemental d’Incendie et de Secours (SDIS) du Calvados (14)** – signature entre Benjamin Findinier, directeur de la Fabrique de patrimoines en Normandie et Dominique Rose, président du Conseil d’Administration du SDIS 14.



3 axes de partenariat :

- Formation, sensibilisation et accompagnement sur la gestion des sinistres patrimoniaux
- Communication et partage de données, notamment autour de la mémoire des sinistres et de l’avancement des **Plan de Sauvegarde des Biens Culturels (PSBC)**
- Accompagnement lors de la réponse à l’urgence

Avec **Normandie Livre et Lecture (renouvellement)**, signature entre Benjamin Findinier, directeur de la Fabrique de patrimoines en Normandie et Philippe Normand, président de Normandie Livre et Lecture.



4 axes de partenariat :

- Définition des champs d’action de la mission du GASP

- Formation, sensibilisation et accompagnement sur la gestion des sinistres patrimoniaux et à la conservation préventive
- Mutualisation et achat de matériel d’urgence
- Communication commune sur la mission GASP

Avec le **Bouclier Bleu France** – signature entre Benjamin Findinier, directeur de la Fabrique de patrimoines en Normandie et Alain Chevallier, vice-président du Bouclier Bleu France.



3 axes de partenariat :

- Accompagnement de la création de la section normande Bouclier Bleu
- Sensibilisation et formation sur la gestion des sinistres patrimoniaux
- Gestion d’un sinistre et organisation de la réponse à l’urgence

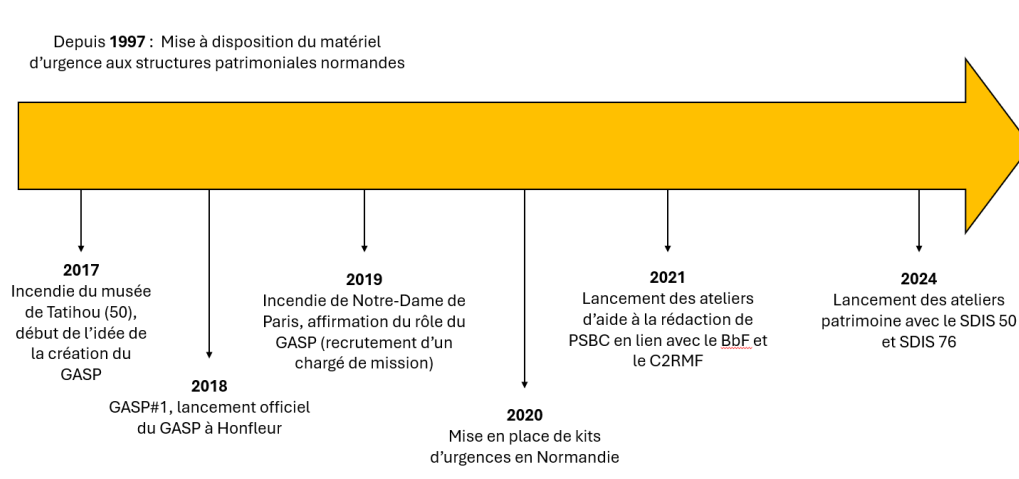
Actualités du GASP

Lise Gilbert, chargée de mission GASP

Depuis mars 2025, **Lise Gilbert** a succédé à Anthony Zurawski en tant que chargée de mission GASP. Elle a consacré ses premiers mois à **restructurer l’ensemble des dispositifs d’accompagnement** proposés par la mission.

Ce travail a été mené en collaboration avec **Stéphane Lecouteux**, chargé de secteur Bibliothèques / Patrimoine écrit et médiation à Normandie Livre et Lecture, ainsi qu’avec **Guillaume Debout**, chef du LABO à la Fabrique de patrimoines en Normandie.

Rappel historique de la mission du GASP



© Lise Gilbert, la Fabrique de patrimoines en Normandie

Avant sinistre : former, conseiller, étudier et favoriser la coopération

Atelier d’aide à la rédaction des Plans de Sauvegarde des Biens Culturels (PSBC).

Mis en place depuis 2021 en lien avec le **Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF)**, cet atelier propose un accompagnement pas à pas à la rédaction des PSBC. Les référents patrimoines des SDIS participent aux séances afin d’apporter un regard opérationnel.

En 2025, deux ateliers sont menés en parallèle, réunissant **21 structures patrimoniales normandes**.

Depuis 2021, **78 structures** ont été accompagnées et **100 agents** sensibilisés.

Atelier de sensibilisation aux patrimoines et manipulation des œuvres.

Créé en 2024, cet atelier vise à **sensibiliser** les sapeurs-pompiers à la diversité des patrimoines et aux bonnes pratiques de manipulation des œuvres en situation de sinistre.

En 2025, **deux ateliers** ont été organisés en partenariat avec le **SDIS 76**.

Visite conseil-PSBC.

Proposées depuis 2019, ces visites permettent un accompagnement personnalisé des structures dans la rédaction de leur PSBC. **Douze** visites ont été réalisées en 2025.

Groupe de travail « modèle PSBC normand ».

À la demande des référents patrimoines, ce groupe rassemble une vingtaine de participants issus des services de secours et du secteur patrimonial. Trois séances de travail ont eu lieu en 2025 ; deux autres sont prévues au premier semestre 2026. L’année 2026 marquera également une **diffusion élargie** de ce modèle. Les comptes rendus et documents sont disponibles en libre accès sur le [site du GASP](#).

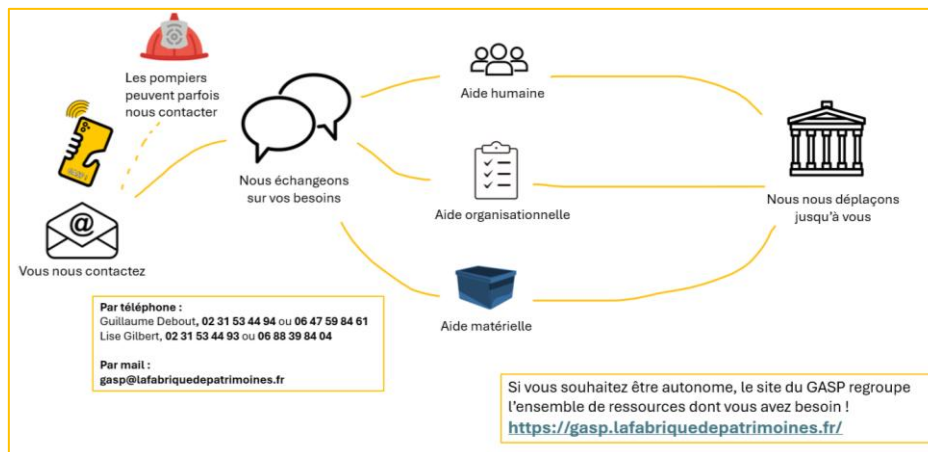
Sondage sur la rédaction des PSBC en Normandie.

Les enquêtes menées en 2024 et 2025 montrent que **85 structures patrimoniales** disposent d’un PSBC. Les musées apparaissent plus avancés que les bibliothèques, archives et monuments historiques.

Atelier exercice test PSBC.

En phase de test en 2026 avec la **Fabrique des savoirs (Elbeuf)**, cet atelier sera ouvert plus largement à partir de 2027. Il vise à encourager les structures à **tester concrètement leur PSBC**.

Pendant sinistre : accompagner, organiser et participer



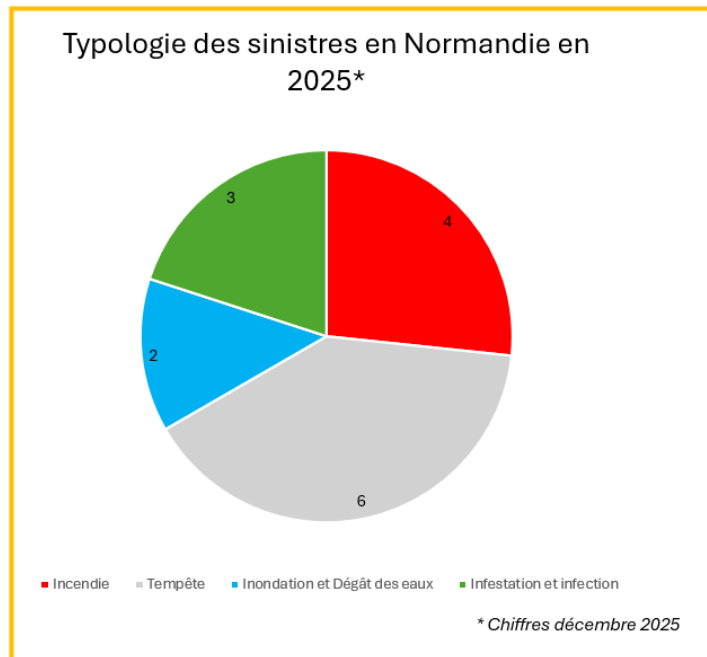
Procédure d’urgence du GASP © Lise Gilbert, la Fabrique de patrimoines en Normandie

Quelques chiffres des interventions pour 2025 :

- 6 interventions sur place
- 7 prêts de matériel d’urgence dans le cadre d’un sinistre
- 4 prêts de matériel pour appuyer des chantiers des collections

Après sinistre : récolter les retours d’expérience, documenter, communiquer et améliorer les pratiques

- Mise à jour de la base de données « Mémoire des sinistre ».
- Les sinistres en Normandie : 15 sinistres relevés en Normandie.



© Lise Gilbert, La Fabrique de patrimoines en Normandie

Structuration d'une opération dans le cadre de la présentation et sauvegarde des biens culturels au sein des SDIS 76

Capitaine Fabien Lecoœur et Capitaine Sébastien Richard

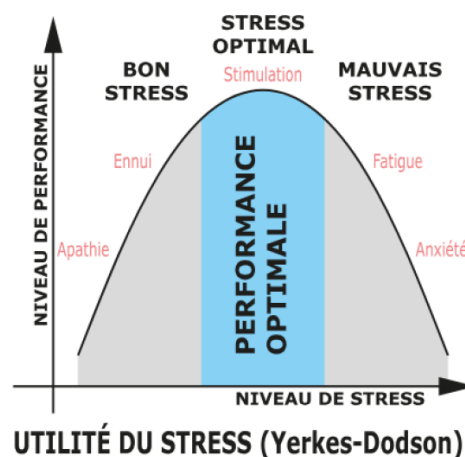
À la suite de la publication de son document doctrinal de la « [Réponse Opérationnel Départemental \(ROD\) en présence des biens culturels](#) », le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Seine-Maritime s'est organisé dans son accompagnement auprès des structures patrimoniales.

Sensibilisation à la gestion de crise

Gérer son stress : apprendre à atteindre le stade du « stress optimal » est un facteur clé pour la gestion de crise.

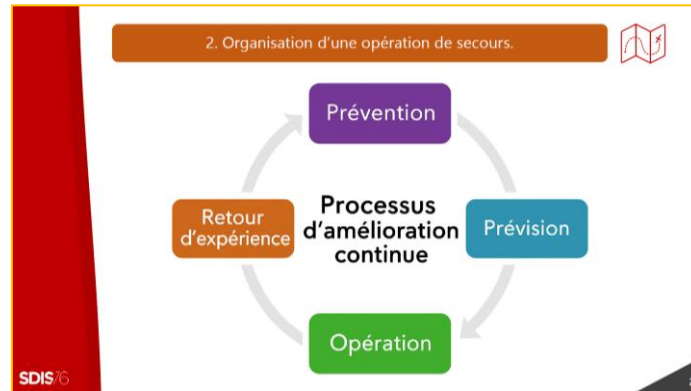
Anticiper pour mieux réagir : préparer le PSBC, réaliser des exercices et connaître ses propres réactions permettent de réduire le stress.

La gestion de crise se déroule en plusieurs temps : début de crise « propagation libre », « prise de conscience « préparer l'organisation » (découverte précoce, alerte de qualité et attitude maîtrisée dans l'alerte) , début de résolution « organisation effective » (bonne préparation, identification rapide des moyens humains et techniques, process partagés et méthode de communication), puis sortie de crise grâce à une « organisation efficace » (travail en équipe, prise de décision commune, écoute, doutes et partage en groupe).



© Capitaine Sébastien Richard, SDIS 76

Organisation d’une opération de secours



© Capitaine Lecoeur, SDIS 76

Le **ROD en présence des biens culturels** fournit aux sapeurs-pompiers un **référentiel complet** pour intervenir sur le secteur patrimonial. Il inclut le vocabulaire spécifique, les protocoles de réponse opérationnelle et la conduite des opérations lors de sinistres patrimoniaux. Ce document a été élaboré en partenariat avec plusieurs structures patrimoniales : **Réunion des Musées Métropolitains (RMM)**, **Direction régionale des Affaires Culturelles (DRAC)** et **Fabrique de patrimoines en Normandie**.

Mesures concrètes mises en place pour 2025 et 2026 :

- Création d'un Groupe Protection et Sauvegarde des Biens Culturels (GPSBC)
- Recrutement d'experts patrimoniaux
- Dotation de matériel PSBC, en lien avec les partenaires patrimoniaux
- Création de kit de formation sur la gestion de sinistre patrimonial
- Identification de référents patrimoniaux au sein du SDIS : 1 référent par groupement

Le rôle des sapeurs-pompiers se répartit notamment entre **le Commandant des Opérations de Secours (COS)** et **le chef de secteur PSBC**.

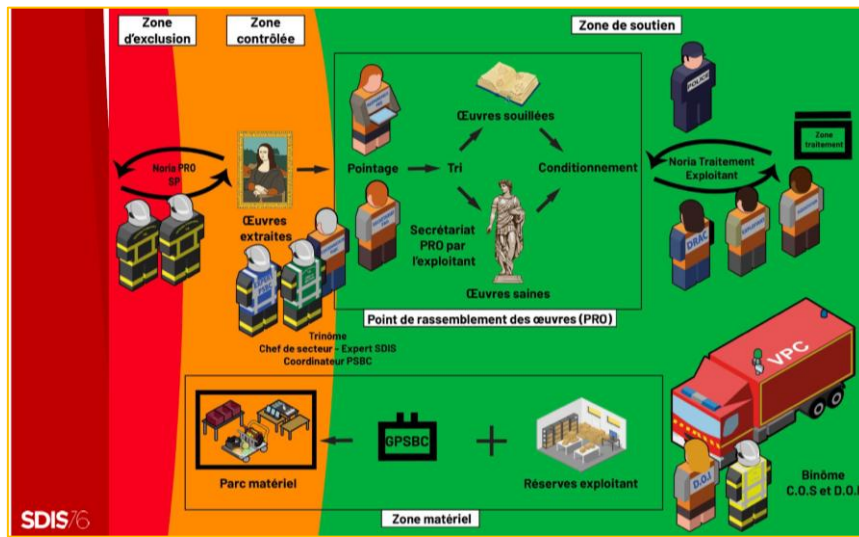


Schéma d'organisation d'un sinistre patrimonial selon le SDIS 76 © Capitaine Fabien Lecoeur

Retour d'expérience

La doctrine a été mise en application lors de **l'incendie de la flèche de la cathédrale de Rouen en 2024**.

Cet événement a permis de **tester le matériel et les dispositifs**, notamment les bâches de protection, et de confirmer la pertinence des procédures mises en place.

Table-ronde : changement climatique : nouvelles réalités et initiatives dans la gestion du patrimoine

Animé par Benjamin Findinier, directeur de la Fabrique de patrimoines en Normandie

Olivier Cantat (GIEC Normand) : ouverture sur les résultats du GIEC Normand

Le **GIEC Normand** regroupe 36 experts, dont 27 issus des trois universités normandes et 9 experts techniques.

Le GIEC collabore avec des agences environnementales locales, notamment la **DREAL**, qui a publié une carte des températures liées au changement climatique.

Sans politique climatique, une hausse moyenne de **+3,6 °C** est prévue d’ici 2100. Cette augmentation aura des impacts directs sur les écosystèmes et entraînera des contrastes saisonniers importants (hiver et été), avec une moindre régularité de l’hygrométrie.

Ces bouleversements devraient accroître les risques d’incendie, de gonflement ou de rétractation des sols et d’inondations. Le littoral normand sera particulièrement exposé aux **submersions marines**.

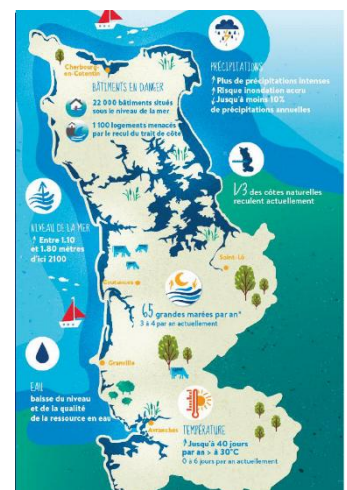
Le GIEC normand n’a pas encore produit d’analyses spécifiques sur les structures patrimoniales, mais il constate, comme la Fabrique de patrimoines et la DRAC, une forte concentration de ces structures sur le littoral.

Clotilde Lebreton (Département de la Manche) : le littoral manchois face aux dérèglements climatiques

Le littoral de la Manche subit des aléas côtiers depuis plus d’un siècle, mais **l’urbanisation accrue** renforce sa vulnérabilité. Selon les projections du GIEC, la montée des eaux pourrait atteindre **1,10 à 1,80 m** d’ici 2100, provoquant érosion côtière, submersion marine et risques d’inondation par remontée de nappe ou débordement des cours d’eau.

La [politique départementale entre 2022 et 2028](#) s’articule autour de quatre axes :

1. **Animer les échanges** : journées de débats entre citoyens et élus
2. **Acquérir et partager les connaissances** : création d’un Observatoire du Trait de Côte Manchois
3. **Accompagner techniquement et financièrement les projets** : études sur la recomposition de sites vulnérables
4. **Sensibiliser les habitants** : projets artistiques et culturels



Projection 2100 des risques liés au changement climatique © GIEC Normand

Virginie Ladurée (réseau des musées du Département de la Manche) : le changement climatique : nouvelles réalités et initiatives dans la gestion du patrimoine dans le Département de la Manche

Le réseau a identifié deux sites particulièrement touchés par les risques littoraux :

- **Le musée maritime de Tatihou, sur l'île de Tatihou à Saint-Vaast-La Hougue (côte est).** Des mesures d'endiguement et de protection du fort Vauban ont été mis en place dès le 18^e siècle. Cependant, les aléas de tempêtes ont pour conséquence l'effondrement du mur de garantie. Le département a choisi la mise en place des mesures de résilience sur les zones du mur où l'effondrement n'impacte pas l'activité humaine ou de certaines zones avec un fort intérêt patrimonial. Le musée de Tatihou, installé depuis 1992 et musée de France, a subi des changements dans ses projets scientifiques et culturels. Au vu du risque d'inondation, certaines collections ont dû être déplacées au niveau de la caserne 7 du site. Aucune collection patrimoniale n'est présentée au rez-de-chaussée.
- **L'écomusée de la baie du Mont Saint-Michel, à Vains (côte ouest).** Le bâtiment est une longère en limite de prés-salés. Le site est particulièrement menacé par les grandes marées mais également par la remontée par capillarité et la progression des herbues. Une étude de diagnostic et de faisabilité pour une refonte muséographique prenant en compte le changement climatique est en cours.

Parallèlement, le réseau mène des actions de médiation et de sensibilisation : expositions, visites guidées, conférences, etc.



Evolution du mur de garantie au niveau de l'île de Tatihou © Virginie Ladurée, Réseau des musées de la Manche



Le site de l'écomusée de Vains menacé par une grande marée © Virginie Ladurée, Réseau des musées de la Manche

Charles de Vallavieille (Sainte-Marie-du-Mont, musée d'Utah Beach)

Le [musée d'Utah Beach](#) est construit au bord du littoral, au niveau du site du débarquement en 1944. Il est particulièrement menacé par les grandes marées et le risque de submersion.

Depuis plusieurs années, la mairie engage le versement de **7000 mètres cubes de sable** et organise la **plantation d’oyats**. Le coût des opérations est élevé, mais permet pour le moment de préserver le musée. Cependant, l’état et le département insiste sur la fragilité de telle opération aux vues de l’accélération du changement climatique. Ces opérations seront donc stoppées en 2028. Une **étude** a été lancée en 2025 afin de proposer des solutions. Le déplacement des collections pourrait être envisagé parmi les solutions, mais aurait pour conséquence la perte du lieu de mémoire du site.

Les missions du Bouclier Bleu en France et la création d'une section normande en Normandie

Alain Chevallier, vice-président du Bouclier Bleu France, et Guillaume Lalande, co-délégué de la section Normandie du Bouclier Bleu

Historique et missions du Bouclier Bleu France

Le **Blue Shield International**, créé en 1996, protège le patrimoine culturel mondial face aux conflits et catastrophes majeures, en promouvant la **Convention de La Haye de 1954**. Il compte aujourd'hui 34 comités nationaux dans le monde, avec 9 en cours de création.

Le [Bouclier Bleu France](#) (BbF) a été fondé en **2001** dans le même esprit.

Le Bouclier Bleu France possède quatre missions :

- Répondre aux sinistres en temps de crise
- Promouvoir l'interconnexion entre risques et patrimoine culturel pour intégrer la culture du risque dans tous les secteurs et améliorer la connaissance en matière de secours
- Favoriser la prévention et l'intervention d'urgence pour protéger le patrimoine culturel lors de crises
- Assurer le relais du Blue Shield International en France



Le Bouclier Bleu France est organisé en différentes sections locales.

Depuis le 2 juin 2023, le BbF dispose de l'agrément de sécurité civile national à travers **Organisation de la Réponse à l'Urgence (ORU)**. Il vise à structurer l'intervention sur les biens culturels en cas de sinistre. Il se compose aujourd'hui d'une centaine d'équipier. L'ORU a notamment été activé à la suite des cyclones Chido et Dikeledi à Mayotte. Deux équipiers se sont rendus au musée de Mayotte afin d'effectuer des conseils et mettre en place une chaîne de tri et de traitement des objets sinistrés.

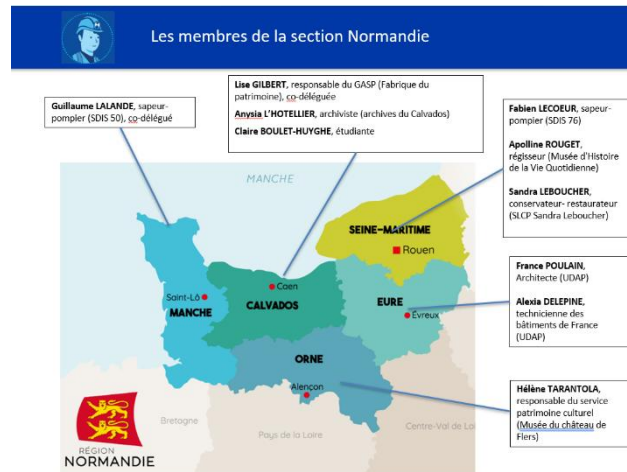
Création de la section normande Bouclier Bleu

La [section normande du Bouclier Bleu](#) est créée depuis le 20 novembre 2025. Elle regroupe aujourd'hui une dizaine de bénévoles, dont les co-délégués, Guillaume Lalande et Lise Gilbert.

La Normandie, territoire exposé aux risques patrimoniaux, bénéficie déjà de nombreuses initiatives via le GASP, les SDIS et la préfecture ; la section souhaite s'inscrire dans cette dynamique.

La section a identifié quatre objectifs pour les trois prochaines années :

1. Sensibiliser à la sauvegarde et la protection du patrimoine (réalisation d’exercice, animation d’ateliers à travers la sauvegarde et la protection du patrimoine, partage d’informations vers les acteurs compétents etc.)
2. Renforcer ORU au niveau national
3. Participer à des projets structurants (plan ORSEC, GDO sauvegarde des œuvres, etc.)
4. Développement des partenariats



Carte de la répartition des membres de la section normande du Bouclier Bleu © Guillaume Lalande

Retours d’expérience sur des exercices et des sinistres en Normandie

Effondrement de l’église de Valaille, 25 juin 2025

Nicolas Wasylszyn (UDAP 27)

Les agents de **L’Unité Département de l’Architecture et du Patrimoine** (UDAP) de l’Eure sont reconnues comme des personnes ressources en cas de sinistre patrimonial par le SDIS 27.

Le 25 juin 2025, une violente tempête frappe la Normandie. Des petites tornades localisées frappent l’Eure et notamment Valaille. Le **clocher de l’église est emporté et s’effondre sur la nef**. Nicolas Wasylszyn est appelé par la préfecture et se rend sur place. Il appelle ses collègues entre 22h et 23h pour leur venir en aide. La charge émotionnelle dans ce type de situation est importante.

L’église **ne disposait pas de Plan de Sauvegarde des Biens Culturels (PSBC)**.

Une première décision est prise de bâcher les œuvres avant d’être évacuées. Les assurances sont également prévenues. Un réseau d’entraide se met en place. Une cagnotte est mise en place, avec le soutien de la Fondation du patrimoine. Le conservateur antiquités et des objets d’art (CAOA) est notamment mobilisé. Les œuvres sont évacuées le lendemain et accueillies par le musée de Bernay, à quelques kilomètres de l’église de Valaille. En parallèle, l’UDAP en lien avec le maire fait appel à des prestataires pour construire une charpente provisoire. Le prestataire est trouvé en moins de 2h et permet de protéger sur le court terme la charpente et les murs.

Depuis le sinistre, une **phase de maîtrise d’œuvre** est en cours pour reconstruire la charpente à l’identique. L’incident a révélé la vulnérabilité du clocher, maintenu par de simples crochets datant du 19^e siècle.



Effondrement du clocher de l’église de Valaille © Nicolas Wasylszyn, UDAP 27

Organisation d’un exercice à la cathédrale de Rouen, 21 octobre 2024

Guillaume Gohon (Métropole de Rouen Normandie) et Capitaine Fabien Lecoœur (SDIS 76)

La Cathédrale de Rouen possédait un Plan de Sauvegarde des Biens Culturels (PSBC) depuis de longues années. Le document a été repris récemment en suivant les recommandations récentes, dont le plan d’action « sécurité des cathédrales ». [Un exercice opérationnel](#) a été organisé pour tester le document et la coopération entre les différents acteurs.

Avant l’exercice

- Définir les **objectifs** en lien avec le monument : test du matériel, réactivité des équipes
- Préparer un **scénario réaliste** : choix du sinistre, localisation, chronogramme, installation des œuvres martyres
- Préparer la **communication interne et externe** : partenaires, presse, riverains

Pendant l’exercice

- Une réunion préparatoire a été mise en place quelques heures avant le lancement de l’exercice pour les animateurs, les observateurs et intervenants. L’accent de l’exercice est centré sur la coopération entre les différents acteurs présents côté patrimoine (métropole de Rouen Normandie, département Seine-Maritime, Etat) et côté service de secours (SDIS 76)
- Des zones pour la presse et les observateurs avaient été déterminées.
- Les intervenants avaient pour rôle d’effectuer à la fois une protection sur place grâce aux bâches acquises et quelques évacuations avec manipulation d’œuvre. L’accès au parvis de la cathédrale étant limité, l’exercice s’est concentré à l’intérieur de la cathédrale.



Exercice de la cathédrale de Rouen, 21 octobre 2025 © SDIS 76

Après l’exercice

- Prévoir un REtour d’EXpérience (RETEX) à chaud puis à froid, notamment grâce aux observateurs et organisateurs principaux. Ce dernier a permis de mettre en avant les points positifs et les points négatifs de l’organisation de l’exercice et du PSBC.

- Mettre en place un plan d’action en lien avec le RETEX exemple : assurer le recrutement d’expert patrimonial, modification des fiches d’œuvres du PSBC, conventionner entre le SDIS et la cathédrale pour les manipulations et les exercices.

Organisation d’un exercice au musée des Beaux-Arts de Caen, février 2024

Milena Glicenstein (Musée des Beaux-Arts de la Ville de Caen) et Adjudant Stéphane Duboudieu (SDIS 14)

En 2022, l’équipe du musée a participé à l’**atelier d’aide à la rédaction des PSBC** animé par le GASP / Fabrique de patrimoines en Normandie. La [partie opérationnelle du PSBC a été finalisée depuis](#).

Objectifs de l’exercice :

- Tester la lisibilité du document
- Tester le matériel PSBC, et notamment d’une bâche pour une œuvre à protéger sur place

La **préparation** de l’exercice s’est déroulée trois mois en amont de la date choisies. Des œuvres martyres ont été construite sur mesure pour l’occasion et installées la veille de l’exercice. La presse et les observateurs étaient centrés sur des zones spécifiques afin de ne pas gêner l’exercice.

Deux temps de REtour d’EXpérience (RETEX) ont été organisés, à chaud et à froid. Il a permis de confirmer la rapidité d’installation de la bâche (environ 2 minutes) et de noter des améliorations du PSBC.



Exercice musée des Beaux-Arts de Caen, février 2024 © Musée des Beaux-Arts de Caen